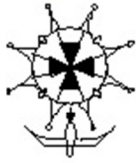


EGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE

E.P.U.B.



FLÉMALLE

Culte chaque
dimanche à
10h30

Bulletin Protestant Flémallois

LE HUGUENOT

ÉDITEUR RESPONSABLE: PASTEUR RWANYINDO
Rue de la Fontaine 252
4400 Flémalle
Tél. : 04/235.70.87

BUREAU DE DÉPÔT: FLÉMALLE 1

DONS ET OFFRANDES: EPUB FLÉMALLE
Cpte BANC. BE63 0682 0088 5108
RUE DE LA FONTAINE 256
4400 FLÉMALLE

Périodique n°1-2 janvier-février 2020
Bimestriel P000942

QUI ENVERRAI-JE ? QUI MARCHERA POUR MOI ?

Un peu de scolaire

A ton avis qui pose cette question et qui doit y répondre? Je voudrais m'adresser à mon lecteur en le tutoyant et l'encourager à chercher la réponse dans sa Bible. Cherche d'abord avant de poursuivre la lecture. Essaie de voir si tu peux trouver la réponse et localiser ce passage dans ta Bible. C'est une très bonne question et un bon exercice dans ton contact avec les Ecritures saintes. Cette question est posée par **Dieu qui pleure chaque jour face à la misère et à l'injustice dans le monde**. Je sais que certains ne sont pas disposés à accepter que Dieu pleure alors qu'ils le pensent tout Puissant et capable de tout changer. En pensant ainsi ils oublient que Dieu se sert des hommes et qu'il a besoin d'eux pour le changement. N'est-ce pas un autre regard que tu dois poser sur ton Dieu? Un Dieu qui s'abaisse pour s'élever (Philippiens 2 : 6-11)

Je ne veux pas te fatiguer mon cher lecteur. Je viens à ton secours. Mais si tu n'as pas trouvé la réponse toi-même, tu dois constater tes lacunes. C'est en faisant ce constat que tu te mettras sur le chemin de la formation. Etre formé est une nécessité parce que l'Eglise a besoin que tous ses fidèles se disponibilisent et se mobilisent pour son bon fonctionnement, sa foi vivante et son rayonnement en son sein, dans la société et dans le monde.

Notre soutien apporté aux Sans abris de Liège via l'Entraide protestante et notre secours au projet "Viva for life" sont un témoignage de rayonnement du local au régional et national. Notre parrainage de la petite indienne, notre participation aux activités de Solidarité Protestante et missionnaire (EPR-EPUB, Afrique du Sud) et notre engagement dans le jumelage Ruyumba avec les autres paroisses de notre district de Liège sont un témoignage de rayonnement du local à l'international. Ce sont ces actes que nous posons individuellement et collectivement qui font de notre communauté le corps du Christ, sa tête.

Je réponds à la question : *Qui enverrai-je? Qui marchera pour moi?* C'est Dieu lui-même qui te pose la question et qui attend ta réponse de manière urgente. Cette question est adressée à chaque membre de la communauté et à notre communauté en tant qu'institution ecclésiale, sans oublier toute notre Eglise dans son ensemble. Je t'encourage à lire le livre du prophète Esaïe au chapitre 6 : 8.

Qui est concerné?

Tout le monde est stimulé à participer à la vie active de notre communauté, à apporter sa petite pierre et à être une brique parmi les briques pour la construction d'un monde meilleur. **Il faut se ressourcer pour y arriver.** C'est en te ressourçant que tu réaliseras qu'il y a du travail pour tout le monde et que tu es concerné par la recherche d'un monde meilleur.

Il y a du travail pour tout le monde, du plus jeune au plus âgé, du plus faible au plus fort. Un petit exemple pour ceux et celles qui disent n'avoir plus la force de participer à certaines activités. Je vous assure qu'une simple présence fait la joie des autres et stimule les plus jeunes qui admirent votre courage, votre espérance et tout ce que vous avez fait en portant la communauté sur vos épaules dans la foi sans faille. Votre simple présence est un témoignage vibrant et stimulant pour les plus jeunes, surtout quand c'est fait dans l'humilité. Il n'y a aucun doute de dire que la présence des plus jeunes est une énorme joie pour les aînés qui voient ainsi la relève assurée. Voir les cadets, les moyens et les plus âgés ensemble est un stimulant pour tout le monde et la preuve que chacun encourage les autres. Le service pour Dieu n'est jamais limité dans le temps. Il n'a ni âge ni retraite comme dans les autres secteurs de la vie.

Nouvel an 2020

Le nouvel an apporte toujours de la nouveauté et des surprises bonnes et mauvaises. Il peut se passer beaucoup de choses dans une année. Cette question : "*Qui enverrai-je? Qui marchera pour moi?*" te sera posée tout au long de l'année 2020, voire toute ta vie pour consoler, accompagner, bâtir, etc. La réponse adéquate qui fera bouger notre communauté est que tu dises comme le prophète Esaïe : "*Je réponds : Me voici, envoie-moi.*" Esaïe 6 : 8. Admire cette disponibilité et imite-la. Le Seigneur a besoin de toi dans ton Eglise, son Eglise, qu'il te confie à côté de tes frères et soeurs et dans la société au niveau local, régional et international. Il ne faut jamais minimiser ton avoir et ton être.

C'est bien que tu réalises que le prophète Esaïe a d'abord eu un dialogue avec les messagers (Séraphins) de Dieu. L'un d'eux a touché sa bouche et ainsi le prophète a été sanctifié et rendu fort. Cela a une signification pour toi. C'est dans la foi en Jésus-Christ que tu trouveras la force pour t'engager et vaincre la peur, la paresse, ... Tu deviendras capable de répondre : "*Me voici, envoie-moi.*"

Notre communauté n'est pas l'affaire du pasteur ni du consistoire, ni du CA etc. mais celle de chaque membre et de nous tous collectivement. Nous l'avons reçue du Christ qui a envoyé ses premiers serviteurs à Flémalle en 1868 et quand ce temple a été érigé en 1896. Elle a besoin de l'engagement de chacun comme dans la vie d'un ménage qui se respecte dans lequel Mme et Monsieur se retroussent les manches et travaillent main dans la main.

Les communautés qui rassemblent et qui bougent sont celles dans lesquelles les fidèles sont présents au culte et se sentent responsables de **toutes** les activités. Le consistoire propose et espère l'action de chaque fidèle. Un petit rappel pour ceux qui ne le savent pas ou qui maîtrisent moins notre fonctionnement d'Eglise réformée. **Le consistoire est l'exécutif de l'Assemblée d'Eglise.**

Assemblée d'Eglise

La constitution et discipline de l'EPUB définit les corps constitués dans cet ordre :

Art 3 intitulé : Des structures et des organes décisionnels de l'Eglise

3.1 L'Eglise Protestante Unie de Belgique se compose d'Eglises locales reconnues par l'Assemblée synodale et leurs annexes éventuelles

3.2 Les organes décisionnels de l'Eglise sont :

- a) Les assemblées d'Eglise;*
- b) les consistoires;*
- c) les assemblées de district;*
- d) l'assemblée synodale*

Le consistoire, le Conseil de district et le Conseil synodal sont des organes exécutifs.

L'art 4. Des ministères

L'Eglise Protestante Unie de Belgique proclame que le Christ glorifié continue son ministère de réconciliation et de salut dans le monde.

Il ajoute ceci qui est très important pour toi :

"Tous les croyants sont appelés à participer à ce ministère par l'intercession et le service en faveur de la création toute entière."

Pasteur et anciens

Deux éléments qui me semblent très importants à savoir :

L'art 4 parle des ministères dans notre EPUB.

4.1/1. Dans le cadre d'une Eglise locale, le pasteur élu et installé se voit confier la prédication de la Parole de Dieu, l'administration des sacrements, la direction des divers

actes ecclésiastiques, l'exercice de la cure d'âme, la catéchèse et la formation permanente.

Cet article explique pourquoi votre pasteur insiste souvent sur la nécessité de la formation et de l'information. C'est son rôle d'inciter le consistoire, le CA, les autres groupes de responsables et chaque fidèle à mieux se former afin de bien maîtriser les tâches qui leur sont confiées.

L'art 4.2/1. Dans la louange et l'intercession, les anciens (membres du consistoire) assurent collégialement avec le pasteur la direction de l'Eglise locale.

Cet article très important lui aussi incite et témoigne votre pasteur à insister auprès du consistoire, du CA et de chaque fidèle pour un travail d'engagement individuel et collectif.

L'art 4.2/2. m) : Les membres du consistoire avec le conseil d'administration portent la responsabilité financière de l'Eglise locale vis-à-vis d'elle-même, de l'assemblée de district et de l'assemblée synodale. Ils veillent ensemble avec le conseil d'administration à l'entretien des bâtiments et à leur adaptation à la vie de l'Eglise locale.

Nous voyons ici que la responsabilité est claire pour les uns et les autres avec un appel à l'engagement pour la vie de l'Eglise qui appartient aux membres et non au pasteur ni au consistoire ni à qui que ce soit d'autre.

Pourquoi ce rappel?

C'est parce que nous préparons notre Assemblée d'Eglise prévue le dimanche 22 mars. La mission de l'Assemblée d'Eglise est d'examiner tous les rapports, débattre et prendre les décisions dans les perspectives d'avenir pour dynamiser la communauté. Le consistoire veille à ce que notre Assemblée soit vécue dans un esprit démocratique et convivial mais de manière constructive. Il paraît que dans certaines paroisses, elle est considérée comme le lieu de règlements de compte. Rendons grâce à Dieu que cet esprit n'ait tenté personne à Flémalle. Profitons de cette occasion de l'Assemblée d'Eglise de mars 2020 pour débattre et prendre de bonnes décisions concernant l'avenir de la communauté en présence ou en l'absence du pasteur. Celui-ci passe mais la communauté demeure avec ses membres qui ont la charge d'appeler et d'élire un nouveau pasteur.

En 365 jours

Certainement que ce nouvel an verra des changements au sein de la communauté et dans la vie privée. Ces changements invitent à l'engagement individuel et collectif afin de garder l'Eglise au milieu du village comme on dit. D'où la réponse à la question qui accompagnera chaque fidèle dans sa vie chrétienne : "*Qui enverrai-je? Qui marchera pour moi?*"

Que ce nouvel an soit un temps de bénédiction, un moment pour dire non à tout esprit de paresse, de division ou de peur.

Entamons l'année 2020 en méditant ces paroles impératives et d'encouragement de Jésus à ses disciples :

"Que votre coeur ne se trouble point. Croyez en Dieu et croyez aussi en moi car il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père". Jean 14 : 1.

Les apôtres dirent au Seigneur ; Augmente-nous la foi. Et le Seigneur dit : Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à ce sycomore : Déracine-toi, et plante-toi dans la mer, et il vous obéirait." Luc 17 : 6.

Les disciples demandaient une plus grande quantité de foi et Jésus les renvoie à une meilleure qualité. N'est-ce pas le chemin à suivre ? C'est de là que vient l'expression de la foi qui soulève les montagnes. Rien n'est et ne sera impossible pour bien faire fonctionner et dynamiser la communauté quand tous les fidèles sont en vêtements permanents de la foi.

Bonne et heureuse année sous le regard du Bon Berger.



Pasteur Léonard Rwanyindo

REFLEXION

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une rencontre internationale sur le climat vient de se tenir en Espagne. Nous continuons à demander à chaque membre de notre communauté de mieux s'informer sur les dangers qui menacent notre planète et risquent de faire mal à nos lendemains. Je vous propose ce texte en rappel à la réflexion de notre dimanche sur la création avec l'animation des enfants. Bonne lecture et bonnes décisions sans toujours attendre celles qui viennent d'en haut.



"La COP25 a souligné dimanche lors de sa séance de clôture le "besoin urgent" à agir contre le réchauffement — OSCAR DEL POZO / AFP

La COP25 qui s'est terminée dimanche n'a pas été à la hauteur de l'urgence climatique, adoptant un accord à minima sans s'entendre sur des points essentiels en raison des réticences de certains Etats.

Au terme de deux semaines de négociations difficiles, la conférence organisée à Madrid a échoué à trouver un accord sur les règles des marchés carbone internationaux, dernier volet du manuel d'utilisation de l'Accord de Paris en 2015.

Après une année marquée par des catastrophes climatiques tous azimuts, les appels vibrants de millions de jeunes descendus dans la rue derrière la jeune Suédoise Greta Thunberg, et des rapports scientifiques toujours plus glaçants, les quelque 200 signataires de l'Accord de Paris étaient sous une pression sans précédent pour cette COP25 présidée par le Chili mais délocalisée à Madrid en raison de la crise qui frappe le pays d'Amérique du sud.

Un résultat « médiocre »

Mais au terme de cette conférence qui a débordé de plus de 40 heures son programme initial, tout le monde n'a pas vu dans les textes adoptés dimanche le reflet de cette demande d'actions radicales et immédiates.

Le texte final appelle effectivement à des « actions urgentes » pour réduire l'écart entre les engagements et les objectifs de l'accord de Paris de limiter le réchauffement à +2°C, voire +1,5°C. Mais le langage est « tortueux » et le résultat « médiocre », a estimé Catherine Abreu, du Climate Action Network.

« Les principaux acteurs dont on espérait des avancées n'ont pas répondu aux attentes », a déclaré Laurence Tubiana, architecte de l'Accord de Paris, notant toutefois que l'alliance des Etats

insulaire, européens, africains et latino-américains, avait permis d'« arracher le moins mauvais résultat possible, contre la volonté des grands pollueurs. »

Le premier texte sur les ambitions présenté samedi par la présidence chilienne avait provoqué une levée de boucliers de ces Etats, forçant à un nouveau round de consultations.

« Aujourd'hui les citoyens du monde nous demandent d'aller plus vite et mieux, que ce soit en matière de finance, d'adaptation, de réduction des émissions », a déclaré la ministre chilienne de l'Environnement Carolina Schmidt.

« Ces discussions reflètent le décalage entre les dirigeants d'un côté et l'urgence montrée par la science et les demandes des citoyens dans les rues », résume Helen Mountford, du think tank World Resources Institute, estimant que l'esprit de l'Accord de Paris n'était plus qu'un « lointain souvenir ».

Au rythme actuel des émissions de CO₂, le mercure pourrait gagner jusqu'à 4 ou 5°C d'ici la fin du siècle. Et même si les quelque 200 signataires de l'Accord de Paris respectent leurs engagements, le réchauffement pourrait dépasser les 3°C.

Alors pour tenter de réduire cet écart, tous les Etats doivent soumettre d'ici la COP26 à Glasgow l'année prochaine une version révisée de leurs plans de réductions d'émissions. Mais les deux semaines de discussions ont mis en pleine lumière une division flagrante au sein de la communauté internationale en matière d'ambition.

« Nous n'abandonnerons pas »

Sans surprise, quasiment aucun des grands pays émetteurs n'a fait d'annonce significative pour rehausser ses ambitions, ni donné de

signe clair d'une telle intention pour 2020. Evidemment pas les Etats-Unis qui quitteront l'accord de Paris en novembre prochain, mais pas non plus la Chine ou l'Inde.

Ces deux grandes économies insistent, avant d'évoquer leurs propres engagements révisés, sur la responsabilité des pays développés de faire plus et de respecter leur promesse d'aides financières aux pays en développement.

Egalement dans le collimateur des défenseurs de l'environnement, l'Arabie Saoudite, ainsi que le Brésil et l'Australie tous deux accusés de vouloir introduire des dispositions décrites dans les règles sur les marchés carbone, dont l'adoption a été à nouveau reportée.

Parmi les grands émetteurs, nombre d'observateurs ont au contraire souligné le rôle positif de l'UE qui a endossé cette semaine à Bruxelles l'objectif de neutralité climatique d'ici 2020, malgré les réserves de la Pologne. L'UE doit maintenant s'atteler à la tâche de présenter en 2020 un rehaussement de ses engagements pour 2030.

Prendre ce « rôle de leader » lui « donnerait la capacité de travailler avec d'autres gros émetteurs comme la Chine et l'Inde pour qu'ils augmentent leurs ambitions également », a commenté Alden Mayer, de l'Union for Concerned Scientist. Les Britanniques qui ont officiellement été désignés pour organiser la COP26 ont eux promis de tout faire pour que Glasgow soit un succès.

« Nous avons bien entendu que vous vouliez que nous construisions à partir des efforts de nos amis chiliens pour faire écho à l'urgence de la science et aux voix de ceux qui nous

demandent d'aller plus loin, plus vite », a déclaré leur représentant Archie Young.

Greta Thunberg a d'ores et déjà prévenu que cette année de préparation se ferait sous la pression de la rue. « La science est claire, mais la science est ignorée. Quoi qu'il arrive, nous n'abandonnerons pas. Nous ne faisons que commencer », a-t-elle lancé sur Twitter."



BILLET DU CONSISTOIRE

Voici 2019 derrière nous ! Comme les précédentes, cette année a été bien remplie par toutes nos activités spirituelles, culturelles et de rayonnement. Pourtant, elle a été bien plus lourde à gérer ! Comme nous vous en avons informés lors de la dernière Assemblée d'Eglise, les exigences de l'EPUB quant à la viabilité des paroisses ont été revues à la hausse. Un questionnaire avait été envoyé à toutes les paroisses leur demandant si elles estimaient pouvoir garder et assumer leur statut. Répondre « NON », c'était accepter de perdre le statut de paroisse et donc aussi la présence d'un pasteur. En effet (voir texte officiel ci-dessous) dorénavant toute paroisse se réclamant de l'EPUB et bénéficiant d'un pasteur reconnu doit aussi assurer à ce dernier des conditions financières plus convenables et en rapport avec le coût de la vie dans notre pays.

Le document B.1, annexe 10

10.4/1 (NEW)

- a. L'Église assure à chaque pasteur en fonction un traitement annuel brut minimal, indexé selon les normes appliquées dans les services publics ;
- b. En plus de cette base, l'Église locale est responsable d'assurer les cinq augmentations quinquennales de 4% du pasteur en fonction en son sein ;
- c. Le montant de base (au 1er janvier 1979 est égal au traitement de premier pasteur) peut être modifié lors de la présentation de chaque budget annuel.

10.4/3

Les pasteurs en fonction ont droit aux indemnités énumérées ci-dessous. Chaque conseil de district veillera à la bonne mise en application de ces dispositions dans les églises locales de sa circonscription.

- a. logement gratuit (sans fourniture de l'eau, du chauffage, du gaz, de l'électricité) ou indemnité de logement à charge de l'Église locale, dont le montant est à convenir avec le consistoire et/ou le CA ;
- b. indemnité kilométrique à charge de l'Église locale et sur la base d'un barème fixé par le conseil synodal ;
- c. raccordement et abonnement de téléphone fixe et portable, d'Internet, communications de service à charge de l'Église locale ;

- d. amortissement annuel d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un smartphone sur la base d'un barème fixé par le conseil synodal
- e. frais de déplacement pour les séances de commissions, groupes de travail et d'étude, à charge des commissions, groupes de travail et d'études ;
- f. frais de correspondance et de matériel de bureau périssable à charge de l'Église locale ou des commissions, groupes de travail ou d'étude concernés ;
- g. frais de déménagement et d'installation, à charge de l'Église locale recevante ;
- h. participation gratuite aux retraites pastorales et aux cours de recyclage, à charge de la caisse centrale ;
- i. assurance-accidents souscrite par l'EPUB et refacturée aux églises locales ;

Lors de cette annonce, nous avons senti souffler un certain vent de révolte chez certains alors que cette exigence ne dépendait absolument pas de nous...Par contre il y allait de la survie de notre paroisse et de sa possibilité d'avoir encore un pasteur à l'avenir. Mais passons, le moment n'était pas à la polémique mais plutôt à la recherche de solutions viables. La stabilité de nos finances (collectes, dons...) est trop fragile et trop irrégulière pour assumer une telle charge sur le long terme. Nous avons donc étudié les différentes possibilités et avons fini par trouver une solution en accord avec la commune. Elle a accepté que nous introduisions dans le budget de notre paroisse les suppléments de salaire

imposés par l'EPUB. Réjouissons-nous de cette collaboration avec notre administration communale grâce aux contacts diplomatiques et discrets de notre pasteur et de certains membres de la communauté.

Ce 3 novembre (pt déjeuner OXFAM), Madame Isabelle Simonis, la Bourgmestre est venue personnellement annoncer à notre pasteur que la modification budgétaire et le budget 2020 seront approuvés et votés par le Conseil Communal sans problème. Voilà pour nous une fameuse épine hors du pied. Même si nous n'avons jamais désespéré, ces recherches, discussions, confrontations parfois ont été éprouvantes. Le consistoire et le CA remercient les personnes qui ont prié pour nous soutenir dans notre travail et dans le souci que nous avons de toujours mieux servir le Seigneur.



Pour le Consistoire

Marie-France Langer



Ne pas oublier de partager votre intelligence par vos lectures et de savoir. Merci.



Velouté aux lentilles corail (Mala)

1l bouillon de légumes – 200gr lentilles corail – 2 carottes – 1 oignon – 1 c.à.s. huile végétale – 2 c.à.c. curry de Madras (doux) – sel et poivre...

Garniture : 1 bouquet de ciboulette hachée à mélanger à 1 yaourt grec

Dans l'huile, faire revenir l'oignon et les carottes coupés en pts morceaux, ajouter les épices et bien mélanger. Ajouter les lentilles corail, bien mélanger puis verser le bouillon et porter à ébullition. Baisser le feu et laisser mijoter 20-30 minutes. Mixer et ajuster l'assaisonnement si besoin. Servir sur une bonne c.à.s de yaourt/ciboulette.

Bon appétit !

Nouvelles des nôtres

Votre pasteur et le consistoire continuent à vous encourager à veiller les uns sur les autres. Nos aînés(es) ne doivent pas avoir un sentiment d'abandon. Les moins âgés expriment aussi le désir de ne pas être oubliés quand on ne les voit pas souvent au culte. Accompagnons-nous dans l'amour et dans la joie des enfants de Dieu. J'attire votre attention sur le fait qu'Anne-Marie Etienne n'a pas été bien ces derniers temps. Nous avons été très heureux de voir notre Renée nous rejoindre ces derniers temps. Le pasteur maintient le contact avec elle mais cela n'est pas suffisant. Il vous encourage à

prendre les nouvelles les uns des autres. Merci. Que le Seigneur soit avec nous dans cette joyeuse tâche qu'il nous a confiée.



AGENDA

Janvier

Dimanche 05 : culte avec sainte cène

Lundi 06 : consistoire à 19h30

Mercredi 09 : réunion de prière à domicile en journée et
au temple à 19h30. Sujet : La paix en 2020.

Samedi 11 : démontage du sapin et de la crèche à 9h30

Dimanche 12 : culte

Vendredi 17 : commission missionnaire à Bruxelles

Dimanche 19 : rencontre oecuménique à l'Eglise catholique
en face du temple.

Vendredi 24 : soirée des responsables à 19h00. Les anciens
responsables qui le souhaitent seront les
bienvenus.

Dimanche 26 : culte

Février

Dimanche 02 : culte avec sainte cène

Mardi 04 : conseil d'administration à 20h00

Mercredi 05 : réunion de prière à domicile en journée et
au temple à 19h30. Sujet : Qui enverrai-je?

Dimanche 09 : culte

Vendredi 14 : soirée multiculturelle à 19h00

Dimanche 16 : culte avec sainte cène

Mercredi 19 : conseil synodal

Jeudi 20 : assemblée de district à 19h30

Dimanche 23 : culte

NB : Nous rappelons notre soirée multiculturelle du 14 février pour vous dire que nous devons conjuguer tous nos efforts pour le succès comme les autres années. Le travail de préparation de cuisine commencera le jeudi 13 à 10h00 avec du travail pour tout le monde. Merci à Bernard qui a réservé les tables et chaises à la Commune. L'heure de les placer et de les garnir sera annoncée. Soyez attentifs aux annonces dominicales. **Le prix du repas est fixé à 20 euros par adulte, 10euros enfant de 6-12ans (à cause de l'augmentation des prix sur tout et de l'animation de danseuses à payer). Il est gratuit pour les moins de 6ans.**

ASSEMBLEE D'EGLISE 2020.

Le consistoire vous invite à notre Assemblée d'Eglise prévue le dimanche 22 mars. Tous les rapports (moral, école du dimanche, diaconie, finances, etc.) doivent être déposés le dimanche 08 mars au plus tard. Cette communication sert de convocation afin d'épargner les timbres et d'éviter le gaspillage des papiers qui polluent notre planète. Celui qui aurait une question pertinente et constructive à mettre à l'ordre du jour pourra s'adresser au président du consistoire ou à la secrétaire avant la réunion du consistoire du premier lundi de février. Aucune question ne peut être mise à l'ordre du jour au moment même de l'Assemblée pour des raisons de bonne tenue et gestion de la réunion. Un sage disait ceci : **Tant vaut la préparation tant vaut la leçon. Saisissons cette tribune de démocratie et gérons-celle-ci dans la communion fraternelle et dans l'ordre.**

Elections

L'assemblée d'Eglise aura le mandat de renouveler le consistoire et le CA à moitié. **Joseph et Désiré terminent leur mandat au consistoire et se représentent. Stéphanie et Eric terminent leurs mandats au CA et se représentent.** Nous leur disons merci pour le travail qu'ils ont réalisé pendant leur mandat qui s'achève et pour leur volonté de continuer à servir le Seigneur.

Etre membre votant

Celles et ceux qui souhaitent devenir membres votants sont invités à adresser leur demande écrite au consistoire avant la réunion du consistoire qui se tiendra le premier lundi du mois de mars.

Merci pour votre attention à toutes ces communications très importantes pour la bonne marche de notre communauté.

Voeux

Nous remercions chacun (e) pour sa disponibilité et son engagement au service du Seigneur pendant l'année 2019. Nous avons travaillé dans un esprit de communion fraternelle. Nous souhaitons qu'elle soit toujours le ciment de notre témoignage et de notre vivre ensemble dans la communauté.

Le pasteur remercie le consistoire et le CA au nom de la communauté. Ils ont porté parfois des projets difficiles, notamment celui des finances, et les ont gérés avec efficacité. Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont occupé des enfants qui sont notre joie dans la communauté. Un merci particulier à Georgine qui aide notre trésorière dans le comptage des offrandes et prépare la Ste Cène. Merci à chacun et chacune membre de notre paroisse. Merci d'avoir permis de nous chauffer, éclairer, fréquenter les sanitaires et locaux propres, payer nos cibles par vos dons mensuels et vos offrandes dominicales. Rendons grâce à Dieu à qui vous avez exprimé votre reconnaissance par ces signes. Mercii. Heureux de vous retrouver vaillants en 2020

Rappel : Merci de commencer à inviter pour notre soirée multiculturelle du 14 février. Merci de travailler pour son succès comme les autres années.

COMPTE DU TEMPLE

BE63 0682 0088 5108. Merci de participer à la vie financière de notre communauté par des offrandes et des dons. Dieu aime celui qui donne avec joie.

SITE DU TEMPLE

NOUS VOUS PRIONS DE BIEN VOULOIR CONSULTER

NOTRE SITE : *www.tpdf.be.*

Vous y trouverez des informations diverses et l'agenda de nos activités annuelles actualisées mensuellement. La nouvelle rubrique "Et si nous lisions" que MF vient de nous proposer sur le partage des lectures personnelles pourra y trouver sa place. Prière de renseigner vos amis et connaissances et de les orienter sur notre site bien fait et tenu par Clément que nous remercions pour cet abonnement qu'il offre à notre communauté (Oui... cela a un coût !).